

Last Will and Testament

at 1 High Street, London, being of sound mind, de
all wills and conditions previously made b



Centre de droit comparé, européen et international - CDCEI

2^e journée de droit patrimonial international

8^e Séminaire de formation de la Fondation Notariat Suisse

Lancée en 2018 par le Centre de droit comparé, international et européen, la Journée de droit patrimonial international se veut chaque année l'occasion d'aborder les aspects patrimoniaux du droit de la famille et, plus particulièrement, les questions successorales ainsi que les régimes matrimoniaux, des points de vue du droit international privé, du droit comparé et du droit fiscal international.

Le développement du savoir et du savoir-faire des juristes est également au cœur des séminaires que dispense la Fondation Notariat Suisse depuis 2005. Cette formation bisannuelle s'adresse aux praticiens de toutes les régions linguistiques du pays et propose un séminaire à Lausanne, diffusé en vidéo-conférence au Tessin, ainsi qu'un autre à Zurich.

Pour l'édition de 2019 de ces deux manifestations, nos deux institutions ont uni leurs forces afin de présenter une riche journée d'étude vouée aux successions internationales. Outre les actualités, tels les progrès de la révision du chapitre 6 de la Loi fédérale de droit international privé et les expériences avec le certificat successoral européen en France, des « grands classiques » du droit international privé des successions, tels la *professio juris*, la scission de la succession et l'ordre public en matière successorale, seront revisités, par des académiciens et des praticiens expérimentés, dans une perspective, à la fois, de droit suisse et comparé. Un exposé sera en outre consacré à quelques-unes des difficultés liées à l'application, par des juridictions ou des notaires civilistes, du droit anglais des successions.

Avec la collaboration de



Unil
UNIL | Université de Lausanne

Centre de droit comparé,
européen et international

Droit successoral international

MATIN

9h00-9h30

La révision du chapitre 6 LDIP: état des lieux

- Gian Paolo Romano, Professeur, Université de Genève

Discussion

9h45-10h30

La professio juris en droit suisse et européen

- Florence Guillaume, Professeure, Université de Neuchâtel
- Ilaria Pretelli, Collaboratrice scientifique, Institut suisse de droit comparé

Discussion

Pause café

11h15-12h00

La soumission de la succession au droit anglais

- Andrea Bonomi, Professeur, Université de Lausanne
- Bastien Verrey, Notaire, Pully et chargé de cours, Université de Lausanne

Discussion

12h15-13h15

Cocktail dînatoire

APRÈS-MIDI

13h15-14h00

La scission de la succession

- Denis Piotet, Professeur, Université de Lausanne
- Yvan Leupin, Notaire, Vevey

Discussion

Pause café

14h45-15h15

L'ordre public au regard du droit international privé successoral

- José-Miguel Rubido, Notaire, Genève

Discussion

15h30 -16h00

Premières expériences en matière de certificat successoral européen

- Zoé Ancel Lioger, CRIDON, Lyon

Discussion

16h30

Clôture de la journée



Comment nous trouver

En transports publics

- Depuis la gare de Lausanne

Méto m2, direction «Croisettes», transbordement à l'arrêt «Lausanne-Flon». Ensuite méto m1, direction «Renens CFF» > Arrêt «UNIL-Chamberonne»

- Depuis la gare de Renens

Méto m1, direction «Lausanne Flon» > Arrêt «UNIL-Chamberonne»

En voiture, depuis l'autoroute

Direction «Lausanne-Sud» > Sortie «UNIL-EPFL» > Suivre «UNIL» > UNIL-Chamberonne

Inscription en ligne

La finance d'inscription est de CHF 420.00
Ce montant comprend les actes du colloque, ainsi que le cocktail dînatoire

>> notariat-suisse.ch/seminaires

Personne de contact : phfresard@notariat-suisse.ch

Dernier délai : 9 août 2019

Centre de droit comparé, européen et international

Ecole de droit
UNIL - Quartier Chamberonne
Bâtiment Internef
CH-1015 Lausanne

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Centre de droit comparé,
européen et international